



Nombre de coupure au travail

Par **Coca col**, le **25/02/2021** à **21:33**

Bonjour,

Je travaille dans un secteur privé du nettoyage, j'ai un contrat de 7 heures par jour. Je commence à 7 h 30 et mon employeur m'impose de prendre une pause de 20 minutes, à 10 heures, et m'oblige à prendre une coupure 30 minutes non rémunérée pour faire une demi-heure de plus pour compléter mes 7 heures.

Ma question est : Peux-on avoir une pause de 20 minutes et une coupure de 30 minutes non rémunérée pendant 7 heures de travail ?

Merci d'avance.

Par **Tisuisse**, le **26/02/2021** à **06:27**

Bonjour,

Que disent votre contrat de travail et vos Conventions Collectives ?